



**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASCE**

**suivie de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASCE**

du Vendredi 16 MARS 2018

A VOEUIL-ET-GIGET

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Alain Morisson, Président de l'Asce, ouvre l'assemblée générale extraordinaire, remercie Madame le maire de Voeuil-et-Giget pour le prêt de la salle polyvalente et toutes les personnes présentes. Il indique que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le vote des statuts modifiés, et précise que le quorum (25 % du nombre des adhérents) est atteint, puisque 53 personnes participent à cette assemblée.

Il laisse la parole à Eric Demail qui présente un bref rappel historique et les diverses modifications proposées dans les statuts.

Aucune question n'étant posée, il est procédé au vote avec bulletin dans l'urne (« acceptez-vous les statuts modifiés ? » oui / non)

Après dépouillement, le résultat est :

Nb de votants : 53 ; nb d'exprimés : 53, nb de nuls : 0

Pour le projet de statut modifié : 52

Contre : 1

Le projet de statut est accepté.

☞ Pause Café ☞

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Alain Morisson, Président de l'Asce, après avoir souhaité la bienvenue à tous, précise que : Jacqueline Goudoux (Présidente du Clas) Patricia Martial (Présidente de l'Asma) et Sylvio Pianezolla se sont excusés pour leur absence à cette assemblée générale. La Directrice, le Directeur Adjoint et la Secrétaire Générale de la DDT seront présents en fin de matinée.

Il remercie pour leur présence : Frédéric Edely, Président de l'Urasce Limousin-Poitou-Charentes, Frédéric Poisson, Président du Clas DIRA, Marc François, et sa collaboratrice représentant la GMF (partenaire Fnasce), M. Luc Delamarre, représentant de la BFM, ainsi que les tous les ascéistes qui ont fait le déplacement.

Puis il donne la parole à :

Frédéric Edely, Président de l'Urasce Limousin-Poitou-Charentes

Il indique que le comité directeur est composé de : Jacky Mousset (17) : V/président, Cécile Barreiro (16) : secrétaire et Myriam Sappet (87) : trésorière.

Il explique que certaines activités sont maintenues mais que d'autres ont été abandonnées car elles n'attiraient pas assez de monde. Il invite les agents à participer nombreux aux manifestations régionales proposées.

Puis la parole est donnée à :

Frédéric Poisson, Président du Clas Dira

Il remercie le Président pour l'invitation à cette assemblée générale et félicite tous les membres de l'Asce qui oeuvrent avec une belle énergie pour proposer des activités variées.

Il est ensuite donné la parole à :

Marc François, représentant de la GMF

Il remercie également le Président pour l'invitation. Il rappelle qu'un partenariat existe entre la Fnasce et la GMF et qu'à ce titre des réductions sont proposées aux adhérents sur les contrats auto et habitation. La GMF participe très souvent aux manifestations régionales de la région Limousin-Poitou-Charentes.

Il informe qu'une tombola est organisée, dont les trois lots sont : 2 places pour assister au match de rugby SA XV le dimanche 15 Avril, 1 polo, 1 kit sécurité.

Il est également donné la parole à :

M. Luc Delamarre, représentant la BFM

Il remercie lui aussi le Président pour l'invitation et précise que la BFM a un partenariat avec la société générale. Il rappelle que des prêts à taux intéressants sont proposés.

Il propose également une tombola : 1 parure de stylo de luxe, 2 places pour le rugby et un sac de sport.

Alain Morisson remercie tous ces intervenants puis il donne lecture du rapport moral, dont voici les points importants :

RAPPORT MORAL

Il indique que, suite au vote des nouveaux statuts, aucun quorum n'est désormais requis pour l'assemblée générale. Il demande ensuite aux participants s'ils préfèrent un vote à bulletin secret ou à main levée pour les différents rapports qui vont être présentés. A l'unanimité, le vote à main levée est demandé.

Alain remercie vivement :

- les deux directions (DDT et DIRA) pour leur soutien et les autorisations d'absence. Il remercie Mme Genin, DDT pour le deuxième local mis à disposition de l'Asce ;
- les Présidents de CLAS (DDT, DIRA), les partenaires et les sympathisants pour les aides diverses ;
- tous les membres du comité directeur, avec lesquels il a beaucoup de plaisir à travailler pour l'organisation de manifestations diverses.

Au niveau national

Du fait qu'il est membre du comité directeur de la Fnasce, il indique que :

- 115 nouveaux statuts des Asce ont été présentés ;
- le budget des subventions de la Fnasce est de 700 000 €. Il a été versé cette année mais il est en discussion pour les trois prochaines années.
- des conventions pour les unités d'accueil sont négociées chaque année, parfois elles sont rompues ;
- 2 activités nationales (fête de la culture et raid cyclo) ont été annulées pour des raisons budgétaires.

Au niveau local

Il précise que :

- le nombre d'adhérents est stable
- les membres de l'association s'impliquent beaucoup pour proposer de nombreuses actions
- la billetterie rencontre un beau succès
- les dossiers d'entraide sont importants
- la communication a été améliorée (diffusion avec la lettre d'information)
- le site est régulièrement mis à jour
- des permanences ont lieu au local

Il informe également du souhait du comité directeur de continuer les prospections pour l'unité d'accueil.

RAPPORT D'ENTRAIDE

Anne Maloubier, Vice-Présidente Entraide, donne lecture du rapport d'entraide.

Participation licences :

Elle rappelle que l'an passé, il a été décidé d'octroyer une participation aux licences sportives et culturelles des enfants scolarisés jusqu'à 25 ans (une seule participation par enfant, même si celui-ci fait plusieurs activités). Ainsi 20 familles ont demandé l'aide proposée, et 25 enfants ont bénéficié d'une participation forfaitaire de 25 €.

Pour faire la demande, il suffit de remplir un imprimé, et de transmettre la copie de la licence, ainsi qu'une copie de l'attestation de scolarité.

Actifs libérés :

Elle informe que la Fnasce propose aux actifs libérés des séjours (tourisme, randonnée...) en France et à l'étranger et ils connaissent un grand succès.

Une question est posée dans l'assemblée : « pourquoi ces séjours ne sont ouverts qu'aux retraités ? »

Anne répond que c'est le choix de la fédération, afin de rassembler les retraités qui ne se voient plus beaucoup entre anciens collègues et qui ont plaisir à se retrouver.

Alain rajoute que Michelle Secher, correspondante des actifs libérés, a été sollicitée pour organiser des sorties avec les collègues en retraite.

Séjours gratuits (printemps et été) :

Elle informe que 8 familles ont demandé un séjour gratuit et toutes ont reçu un avis favorable. Le calcul de fait en fonction d'un revenu de référence et elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas hésiter à demander un dossier car les revenus d'une famille peuvent varier d'une année à l'autre.

Elle rappelle qu'une partie des frais de transports peuvent être remboursés (à hauteur de 25 % maximum, sur justificatifs). Le comité directeur de l'Asce prend la décision au vu des demandes ; si la participation est accordée, la Fnasce en donne le double.

Séjours enfants

Elle indique que le CGCV organise des colonies et séjours pour les enfants, à raison de 70 000 par an. Des facilités de paiement peuvent être accordées (en 6 fois). Ils tiennent compte des familles recomposées, des cousins, des copains, des handicapés, car ils souhaitent vraiment qu'un maximum d'enfants puissent bénéficier de ces séjours et qu'ils soient heureux. Il ne faut pas hésiter à aller voir sur leur site.

Le rapport d'entraide a été voté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

Il est ensuite donné lecture du rapport d'activités réalisées en 2017.
(présenté par plusieurs membres du comité directeur)

Activités en 2017

- **01/03** : soirée familiale au bowling, 15 personnes, très bonne ambiance
- **07/03** : café-merveilles organisé à la DDT au profit de l'Association des Handicapés Physiques de la Charente. 65 personnes ont participé, et 232,60 € ont été versés à l'association. L'asce a pris en charge le café et les merveilles
- **07/04** : Assemblée Générale de l'Asce à Voeuil et Giget
- **21 au 24/04** : Voyage à Lisbonne au Portugal pour 45 personnes (42 adultes et 3 enfants). C'était un week-end libre, sauf la première journée avec une visite en bus (panoramique) de la ville. A l'unanimité, ce voyage a été très apprécié par les participants. A la suite de ce voyage un petit-déjeuner portugais a été organisé le 11/05 à la DDT.
- **10/06** : sortie dans la Dordogne, 28 personnes (24 adultes et 4 enfants) ont participé à cette belle journée : visite du village du bournat, repas, visite de beynac et ballade en gabarre.
- **17/06** : challenge régional de pétanque à Royan (17). 5 doublettes de l'Asce 16 ont participé et ont gagné tous les prix (la principale, la consolante et le prix de l'Asce la plus représentée). Bravo aux joueurs ! L'ambiance était très bonne.
- **04/07** : 3ème édition de la dictée, dans la salle charente à la DDT. Des remerciements sont adressés à Franck Bonnet pour le prêt du matériel appartenant au musée de St-Fraigne et qui a permis de recréer une ambiance « école d'autrefois ». 16 personnes ont participé à cette dictée plutôt difficile et ont apprécié le décor. 2 participants de l'Asce 16 ont été classés 3ème ex-aequo au classement de la Fnasce. Ils ont été récompensés lors de la journée Asce du 15 Décembre. Quatre charentais ont été classés dans les dix premiers. On ne peut que les féliciter !
- **15 au 17/09** : tournoi national de pétanque à Nice (06). 18 personnes (4 triplettes hommes et mixte, 1 doublette femmes et 4 accompagnateurs) sont parties à Nice, avec deux mini-bus. 2 équipes sont allées jusqu'en quart de finale, et 1 équipe a gagné la finale du concours 2. L'ambiance était au rendez-vous, et bravo aux finalistes et vainqueurs.
- **23/09** : tournoi régional de karting à Chauray (79). 2 personnes ont participé et ont apprécié ce régional.
- **15/10** : un loto a été organisé à Blanzac-Porcheresse. Du fait que c'était tôt en saison, le temps a été chaud, donc les personnes se sont moins déplacées. Le bénéfice est d'environ 1 000 €. Frédéric remercie tous les partenaires et tous ceux qui ont aidé à l'organisation. Alain exprime le regret du manque de participation de nos adhérents.
- **25/10** : soirée familiale au bowling d'Angoulême. 25 personnes ont participé avec toujours une bonne ambiance.

- **11/11** : tournoi régional de bowling à Limoges (87). L'Asce 16 a encore gagné les parties (meilleure partie hommes, meilleure partie femmes, meilleure jeune). Bravo encore !
- **Courant Novembre** : un concours de dessin a été organisé avec l'Asma. Quelques enfants ont participé et ont reçu un lot lors de l'arbre de Noël.
- **12 Décembre** : l'arbre de Noël conjoint Asce-Asma-Clas a été organisé dans la salle des fêtes de Gond-Pontouvre (le site de l'oisellerie étant en travaux). Il y a eu moins de monde que l'année dernière, mais les personnes présentes ont apprécié la salle, le spectacle, le goûter, les photos et les animations, avec toutefois un « bémol » : l'heure d'invitation à 13 h 30 avec un début de spectacle vers 15 h 00. Il faudra revoir cela. Un grand merci est adressé à Daniel Dupin qui a accepté de tenir le rôle du père-noël pendant quelques heures.
- **15 Décembre** : journée de l'Asce à la DDT avec : adhésions, concours de clafoutis avec remise de récompenses (1 lot pour clafoutis salé et 1 pour clafoutis sucré), exposition des talents par les agents, tirage de la tombola de Noël qui a rencontré un vif succès (Alain remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé à l'achat des tickets).

Sports

Section gym

La section Gym, animée par Magali Belot, fonctionne toujours bien avec 15 personnes inscrites (13 femmes et 2 hommes). Le créneau est le mardi, de 12 h 30 à 13 h 30. Les agents de la DIRA et du SIR peuvent aussi venir s'ils le souhaitent.

Corpo bowling

5 personnes (3 hommes, 2 femmes) composent l'équipe corpo de bowling, L'entraînement est tous les mercredi soir et les compétitions ont lieu le lundi soir de 19 h 30 à 21 h 30 (3 parties). Les équipes de 3 rencontrent d'autres équipes, et ainsi le nombre de 5 est insuffisant, il faudrait davantage de participants.

Autres

Atelier Scrapbooking (mise en page de photos)

Il a toujours lieu chez Mme Brigitte Martin (femme d'un collègue), elle fournit tout le matériel. La séance coûte 16 € et l'asce donne une participation financière de 4 € /séance à chacune des 4 personnes participantes.

Services

Il est rappelé que de la vaisselle (pour environ 30 personnes), 3 grandes tables et bancs, un percolateur de 10 litres et une sono peuvent être mis à disposition pour les ascéistes. Prix : 10 € chaque. Il ne faut pas hésiter à demander si besoin.

Billetterie

Marie-Hélène Grzeskiewiez informe que la billetterie marche bien. Elle signale également que l'Asce prend une participation pour la carte Cezam (vendue à 8 € mais en réalité elle coûte 12,80 €), sauf pour la carte enfant (vendue au même prix qu'achetée). La carte est maintenant Nouvelle-Aquitaine. Il existe aussi sur le site un pass'pratique qui donne droit à des réductions dans certains commerces. Il ne faut pas hésiter à aller sur le site pour trouver toutes les infos et effectuer des commandes de billets.

Elle rappelle aussi que les places de cinéma sont vendues au même prix que l'Asce les achète (cgr : 6,90 €, mégarama : 6,70 €), et que pour les entrées à la piscine Nautilus à St-Yrieix, l'Asce accorde 10 % en plus du tarif proposé qui est déjà intéressant.

Permanence

Nathalie Pinset rappelle que la direction a autorisé l'utilisation d'un deuxième local au rez-de-chaussée de la DDT (bureau 12). Certains membres du comité directeur de l'Asce tiennent les permanences le jeudi de 11 h 30 à 14 h 00.

Le rapport d'activités a été voté à l'unanimité.

Puis Alain souhaite la bienvenue à Bénédicte Genin, Thierry Touzet et Solène Blondiaux de la DDT qui sont arrivés en fin de matinée, et les remercie pour leur présence et leur soutien.

Il donne la parole à Mme Genin, Directrice de la DDT :

Elle remercie elle aussi pour l'invitation et exprime toute sa satisfaction d'avoir une association bien dynamique et porteuse de projets, qui est pour elle un gage de cohésion interne.

RAPPORT FINANCIER

Pascale Martin présente le rapport financier. Elle nous informe qu'il existe des différences entre les dépenses/recettes réalisées et prévues qui s'expliquent par :

- nombre des adhérents plus important que prévu ;
- augmentation de la participation de l'Asce sur certaines activités ;
- concours légendaires qui n'a pas eu lieu ;
- participation versée à la Fnasce pour les séjours gratuits ;
- appareils de boisson qui ont rapporté plus que prévu ;
- location de vaisselle plus importante que prévue
- tombola : plus de bénéfiques que prévus ;
- loto : plus de dépenses que prévues, car moins de personnes présentes.

Il n'y a pas eu de prélèvement sur le livret bleu cette année.

Pascale présente les extraits de comptes bancaires :

- Société Générale : gestion moyenne qui sert à quelques actions : 7 203,13 € qui correspondent au solde comptable sur le logiciel.
- Crédit Mutuel : gestion courante. 6 309,67 € mais il y a encore quelques chèques non débités (notamment les participations aux licences). Un chèque de 12 € n'a pas été débité, et il aura bientôt un an, donc il sera remis en crédit dès que sa validité sera dépassée.
- livret bleu du Crédit Mutuel : 9700,29 €

Elle précise que Sylvain Marcadier, vérificateur aux comptes (absent à l'Assemblée Générale) a vérifié les comptes, et n'a relevé aucune anomalie. Il a indiqué que la gestion était bonne, la trésorerie saine et qu'il donnait quitus à la trésorière.

Le rapport d'activités a été voté à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

Puis, il est procédé à l'élection du nouveau comité directeur.

Les membres du comité directeur sont rééligibles tous les 3 ans, et cette année le tiers sortant est le suivant :

- Eric DEMAIL
- Véronique BOISSOU
- Cécile BARREIRO
- Nathalie PINSET
- Sylvie VERON
- Catherine TOUCHARD

Tous se représentent et sont élus à l'unanimité.

ELECTION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Sylvain Marcadier s'est excusé de son absence à cette assemblée générale, et il n'a pas donné d'intention d'arrêter cette mission. Aucun autre candidat ne se présente, donc Sylvain Marcadier est élu vérificateur aux comptes à l'unanimité.

☞ Petite pause ☞

ACTIVITES 2018

Puis sont présentées brièvement les activités pour 2018 (passées et à venir).

PASSEES :

- **06/02** : café-crêpes au profit du refuge de l'Angoumois (animaux), qui a récolté 300 €. Ils ont été reversés intégralement à cette association. Un grand merci est adressé à tous les participants.
- **21/02** : soirée familiale au bowling : 15 personnes ont participé dans une bonne ambiance.
- **10/03** : sortie en bus (départ de Limoges) pour aller voir le match de rugby France-Angleterre à Paris. 18 personnes ont participé à cette sortie organisée par l'Asce 87. Deux bus ont été réservés pour des participants venus de quatre départements (87, 16, 23, 18). Le coût était de 100 € (trajet, match et casse-croûte du midi et du soir).

Dans l'assistance, une question est posée : « pourquoi l'Asce 16 n'a-t-elle pas fait un prix supplémentaire sur cette sortie ? »

Nathalie Pinset répond que cette sortie a été proposée peu de temps avant l'échéance, l'asce 16 ayant été sollicitée par l'Asce 87, sans connaître le nombre de participants qui seraient intéressées. Elle ajoute que cela sera étudié dans l'avenir si des manifestations de ce genre sont demandées par les adhérents. Elle rappelle d'ailleurs qu'une boîte à idées a été installée à cette assemblée générale et qu'il serait bien de la remplir de souhaits divers.

AVENIR :

- **31/03** : tournoi régional de bowling sur la journée à Angoulême. Le prix proposé pour cette journée est seulement de 16 €, comprenant les 5 parties et le repas au restaurant. L'information est parue et sur le site.
- **04 au 06/04** : congrès à Marseille. 5 membres du comité directeur iront : Alain Morisson, Frédéric Edely, Sylvie Véron, Nathalie Pinset et Françoise Roy.
- **Vacances d'avril** (date non fixée) : Il est envisagé de faire un après-midi Vertigo (laser game, trampoline...). Des renseignements sont pris, mais ce n'est pas encore calé.
- **courant mai** (dates non fixées) : tournoi de basket à Saint-Sornin (amateurs) sur 3 semaines
- **02/06** : tournoi régional de pétanque à Chauray (79). L'Asce 16 récompensera l'équipe gagnante en lui offrant l'inscription au tournoi national. L'année pair récompensera les hommes, l'année impair les femmes.
- **23/06** : le week-end Culture en fête à Vatan ayant été annulé, il sera proposé une journée multi-activités qui pourrait avoir lieu à Saint-Yrieix (maison Bernard), avec randonnée, canoé, voile, pique-nique, baignade, pétanque, veillée autour d'un feu... Cette activité n'est pas encore définie.
- **Juillet** : la dictée sera organisée dans la salle charente, ou lors de la journée multi-activités du 23/06 si les fichiers audio sont arrivés.
- **13/07** : Un atelier Graph, avec un intervenant artistique : Gnafu, sera organisé pour peindre les murs du parking de la DDT. 18 personnes sont intéressées pour y participer.

- **24 au 26 Août** : challenge national de pétanque à Valenciennes (59). Le voyage serait certainement prévu en train. Il serait bien d'avoir de nombreux participants.
- **Fin Octobre** (date non fixée) : soirée familiale au bowling
- **25/11** : initiation à l'oenologie
- **fin novembre/début décembre** (date non fixée) : concours de dessin, tombola de fin d'année, journée Asce : adhésions, expo talents, marché local, concours culinaire, tirage tombola.
- **09 Décembre** : loto à Blanzac-Porcheresse
- **15 Décembre** : arbre de Noël commun Asce-Asma-Clas, sur le site de l'Oisellerie à La Couronne.

Le projet d'activités a été voté à l'unanimité.

PROJET DE BUDGET 2018

Pascale Martin présente un projet de budget pour l'année 2018.

Il a été revu à la hausse :

- la participation pour le tournoi national de pétanque
- la cotisation (nombre d'adhérents en augmentation)
- la participation pour les licences sportives, artistiques, culturelles des enfants
- aide aux séjours gratuits versées à la Fnasce (reconduite)

Elle rappelle que l'association ne peut pas avoir 2 livrets A. Le livret bleu est considéré comme un livret A. M. Delamarre va revoir les frais bancaires pour le compte Société Générale et proposera peut-être une autre forme de livret, afin de ne pas laisser trop d'argent sur le compte, qui sert occasionnellement.

Le projet de budget a été voté à l'unanimité.

TAUX DE COTISATION 2019

Alain propose de maintenir le taux de cotisation à 17 € pour 2019.

Le taux de cotisation 2019 est voté à l'unanimité.

Puis Alain Morisson donne la parole à Magali Belot (qui anime le cours de gym à la DDT). Elle présente l'association « sport pour tous 16 » qui propose plusieurs activités : gym, yoga, tir à l'arc, badminton, self-défense, marche nordique, séjours de randonnées.... Elle rappelle qu'il est important de pratiquer une activité physique pour se maintenir en forme. Elle invite les participants à se rendre sur le site internet.

Puis, il est procédé au tirage de la tombola par la GMF et la BFM.



Alain clôture l'assemblée générale vers 13 h 00, remercie chaleureusement tous les participants et les invite à prendre le verre de l'amitié, suivi d'un repas.



Le Président de l'Asce 16,

Alain MORISSON

La Secrétaire Générale de l'Asce 16,

Françoise ROY

